

C.U. 02091 - PV 00549/98

N° PIÈCE 01
N° FEUILLET 1

ANALYSE ET REFERENCES :

- O B J E T : OBSERVATION D'UN PHENOMENE AERIEN INEXPLIQUE.
- REFERENCE : CM 32600 DEF/GEND/OE/DORENS DU 08 NOVEMBRE 1985.

Nous soussigné : gendarme M , en résidence à
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation
du service de la gendarmerie.
Rapportons les opérations suivantes :

PREAMBULE

Le Dimanche 09 Août 1998, vers 22 H 30, Mme R , demeurant à
, prend contact téléphoniquement avec la Gendarmerie
de (Centre Opérationnel de la Gendarmerie). Elle signale l'observation
d'un phénomène aérien inexpliqué.

Nous avons rendu compte de ces faits à notre Commandant de Compagnie à

EXPOSE DES FAITS

Le Dimanche 09 Août 1998, à 22H10, , qui se trouve sur la terrasse
de son habitation, voit apparaître soudainement une sphère dans le ciel. Cette
boule lumineuse se déplace lentement d'OUEST en EST.
Son époux, Mr. R est également témoin de ce phénomène inexpliqué.

ENQUETE

Témoins :

***** Mme R : Le Dimanche 09 Août 1998 à 22 H 10, elle fait
l'observation d'un phénomène aérien inexpliqué qu'elle ne peut pas confondre avec
un avion de ligne. Il s'agit d'une sphère lumineuse, de couleur argentée sans
aucune forme à l'intérieure, entourée d'un halot blanc transparent. Aucune
trainée ou fumée n'est visible. Cet objet se déplace sans aucun son de moteur.
Le phénomène a duré cinq minutes environ.
(C.F Pièce N° 2).

***** Mr. R : Il confirme les déclarations de son épouse. La
description faite correspond en tout point avec l'observation qu'il en a pu
faire. Par ailleurs il nous indique que cet objet devait voler à une altitude de
800 mètres environ. Il porte également à notre connaissance, que par amis
interposés, il a appris qu'une personne de a également été
témoin de ce phénomène inexpliqué. Il nous communique l'adresse de ce témoin.
(C.F Pièce N° 3).

1 Mr le Préfet à
1 Mr le Général, Commandant la Région
Aérienne à.....
2 Direction Générale de la Gendarmerie
Bureau Défense Opération à
1 Mr le Colonel Commandant la Légion de
Gendarmerie Départementale de
à
1 Archives

Date de clôture
24/08/1998

Transmis le 24/08/1998

signature

Signature et cachet

Conditions atmosphériques le jour de l'observation :

** La journée du Dimanche 09 Août 1998 a été très chaude accompagnée d'un soleil sans aucun nuage. En soirée, quelques nuages filandreux sont apparus, le ciel restant dégagé et permettant une bonne vision des étoiles et de la lune. Le vent était pratiquement nul, et l'atmosphère lourde.

Observation de phénomènes liés à l'observation :

** Les témoins ont remarqué lors de l'observation un silence total. Le bruit des insectes s'est tué. Les animaux domestiques de Mr. et Mme R ont eu une attitude et un comportement inhabituel (gémissements - oreilles couchées vers l'arrière). "Le temps et la vie suspendue" selon la définition de Mme R.

Situation géographique :

** L'habitation de Mme R est relativement isolée puisque son plus proche voisin est distant d'un kilomètre environ. Elle se situe en pleine zone rurale, entourée de champs en culture (Mais - Tournesol), sur la commune de Le village qui est à cinq kilomètres de chez elle se situe au milieu des axes routiers de la Nationale et Vallée de , à 45 kilomètres environ au Sud de .

CLOTURE

***** Les investigations effectuées auprès du voisinage de Mme R , ne nous ont pas permis de découvrir d'autres témoins de ce phénomène aérien.

***** Le témoin cité par Mr. R n'a pas pu être entendu sur les faits, ce dernier résidant hors de notre circonscription. Il s'agit de :

Fait et clos à , le 24 Août 1998

L'enquêteur.

Compagnie :

Unité :

BT

C.U. 02091 - PV 00549/98

PROCES - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

AUDITION

N° PIÈCE N° FEUILLET

02

1

Nous soussigné : gendarme M. , en résidence à
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant au domicile de la personne ci-après nommée, entendons :

V , 50 ans,
épouse R ,
née le ,
demeurant ,

fille de
mariée, famille d'accueil handicapé du Conseil Général de la ,
nationalité française,

qui déclare le dix août mil neuf cent quatre vingt dix huit
à seize heures et quinze minutes:"-----

"""""" Ce jour, je désire faire une déposition relative à l'observation d'un
phénomène aérien que je ne puis expliquer."-----

"""""" Hier soir, 09 Août 1998 à 22 Heures 10, je me trouvais avec mon mari sur
la terrasse de notre maison. Nous nous reposons d'une journée de labeur."-----

"""""" J'observais le ciel étoilé. J'étais en train de regarder en direction de
l'Ouest lorsqu'une sphère est subitement apparue. Cet objet s'est déplacé très
très lentement en effectuant des zigzags à peine prononcé, en direction de l'Est
Ce phénomène a duré environ cinq minutes et d'un seul coup la sphère s'est
éteinte, exactement comme l'on éteint une lampe torche."-----

"""""" C'est moi qui ai vu cet objet en premier. J'en ai fait part à mon mari
lequel a également observé ce phénomène."-----

"""""" S.I : Cet objet se déplaçait juste en dessous des petits nuages filandreux
et sa vitesse était très très lente. Je n'ai entendu aucun son ou bruit de
moteur. A vu d'oeil, l'objet a parcouru une distance de 150 mètres environ. Son
altitude était élevée mais je ne peux pas la définir."-----

"""""" S.I : Il s'agit d'une sphère parfaitement ronde, qui faisait dans le ciel
un diamètre de 10 centimètres environ. Elle était de couleur argent, brillante,
sans aucune forme sombre à l'intérieur. Elle était entourée d'un halo lumineux
blanc transparent, pouvant s'assimiler à un léger brouillard. Son aspect n'a
changé à aucun moment, la couleur non plus. Néanmoins avant sa disparition
définitive, comme lorsque l'on éteint une lampe, j'ai remarqué la présence d'un
croissant sombre sur la partie Est de l'objet, ce qui semblait lui donner un
volume. Je n'ai vu aucune traînée derrière cet objet."-----

"""""" S.I : Je suis certaine qu'il ne s'agissait pas d'un avion car une
demie-heure avant cette observation, j'ai vu un avion qui faisait un trajet
Est-Ouest et que j'ai parfaitement identifié comme tel avec ses feux
clignotants."-----

"""""" S.I : Nous avons travaillé dans l'après midi. Nous avons fait des greffes
d'arbres, des pêchers."-----

"""""" S.I : Nous avons mangé le soir vers 19 Heures 00. A notre repas était
prévu une salade de tomates, des grillades avec du blé cuit. Il n'y a pas
d'alcool chez moi, nous avons bu que de l'eau. Nous n'avons pas pris de café à
la suite du repas."-----

"""""" S.I : Les seuls témoins de cette observation sont mon mari et moi-même.
Nos plus proches voisins sont distants de cinq cent mètres environ."-----

"""""" S.I : La journée a été très chaude avec un soleil de feu. Lors de cette
observation le ciel était parfaitement dégagé, quelques nuages filandreux de
haute altitude étaient présent. Il y avait des étoiles accompagnées d'un clair
de lune. Ce dernier astre se situait par rapport à l'observation à l'Est. C'est

La personne entendue
A signé au carnet de déclarations

L'enquêteur

Compagnie :

PROCES - VERBAL

Unité :

BT

DE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

C.U. 02091 - PV 00549/98

N° PIÈCE

N° FEUILLET

01

2

à dire que cet objet se déplaçait en direction de la lune. Il n'y avait pratiquement pas de vent, un léger frémissement au sommet de mes peupliers. Le temps était très lourd.-----

"""" S.I : Dès que la luminosité de l'objet s'est brutalement éteinte, je n'ai plus rien distingué. Le seul phénomène que j'ai pu constater pendant cette observation, c'est le silence. Mon chat tapi sur mes genoux les oreilles couchées vers l'arrière, mon chien setter s'est couché et a gémit une ou deux fois, puis plus rien. Je dois dire que ce n'est pas dans les habitudes de mes animaux domestiques. J'ai eu l'impression que le temps s'est arrêté pendant ces cinq minutes. Aucun bruit d'insecte. J'ai vraiment eu l'impression que tout c'était arrêté, le temps, la vie suspendue.-----

"""" S.I : Je dois dire que c'est la deuxième fois que j'observe un phénomène curieux mais totalement différent de celui-ci dans son observation. Je n'en n'avais jamais parlé auparavant.-----

"""" Je compare cet objet à un flash continu très brillant.-----

"""" S.I : A aucun moment cet objet a pris ou baissé d'altitude.-----

"""" Je ne vois rien d'autre à ajouter sur cette observation.-----

"""" S.I : J'ignore si d'autres personnes ont été témoin de ce phénomène.-----

A , le dix août mil neuf cent quatre vingt dix huit, à 17 Heures 00.-----

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue

L'enquêteur

a signé au carnet de déclarations

Compagnie :

Unité :

BT

C.U. 02091 - PV 00549/98

PROCES - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

AUDITION

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

N° PIÈCE N° FEUILLET

03

1

Nous soussigné : gendarme J F M , en résidence à
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant au domicile de la personne ci-après nommée, entendons :

R 34 ans,
né le
demeurant

fils de
marié, Agent de service hospitalier,
nationalité française,

qui déclare le vingt août mil neuf cent quatre vingt dix huit à quinze Heures
et quarante minutes:"-----

"""""" Il est tout à fait exact que le 09 Août 1998, j'ai été témoin d'un
phénomène aérien que je qualifie de curieux.-----

"""""" Je pernds connaissance de la déposition faite par mon épouse, elle concorde
en tous points avec l'observation que j'ai pu faire.-----

"""""" S.I : J'ai estimé l'altitude de cet objet volant à 800 mètres environ.-----

"""""" Je dois vous dire que vers le 12 ou le 13 Août 1998, par amis interposés,
j'ai appris qu'une autre personne avait été témoin du même phénomène aérien. Il
s'agit de Mr. I demeurant .-----

"""""" Par ailleurs quelques jours plus tard, j'ai entendu à la télévision que le
soir ou nous avons fait cette observation, un phénomène aérien avait été signalé
vers .-----

"""""" Je ne vois rien d'autre à ajouter.-----

A , le vingt août mil neuf cent quatre vingt dix huit, à 15 Heures 50.-----

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue

L'enquêteur

a signé au carnet de déclarations